

# Dix mois de présence au Conseil Départemental : Andrée Doubrère et Gilles Craspay font le point

mercredi 3 février 2016 par [Rédaction](#)



10 mois après avoir été élu au Conseil Départemental, le binôme Andrée Doubrère et Gilles Craspay fait le point.

**Andrée Doubrère :** « Lors des élections départementales il y a 10 mois, c'est en binôme que nous nous sommes présentés, ce qui pour certains était peut-être surprenant. Nous élus ville de Tarbes aux côtés de Gérard Trémège depuis 2001 étions déterminés à gagner cette élection afin de représenter la ville de Tarbes au sein du Conseil Départemental et défendre les dossiers de notre ville.

*Nous étions partis sur une élection partagés. A ce jour nous savourons un travail départemental toujours partagé. Nous avons découvert une collectivité garante de cohésion sociale et de solidarité territoriale.*

*Me concernant, engagée dans l'action sociale au sein de la ville de Tarbes, il me tardait de rejoindre cette collectivité où plus de la moitié du budget départemental est consacré à l'action sociale.*

*A ce jour, beaucoup de sujets importants sont d'actualité comme le RSA, la loi d'adoption de la société au vieillissement de la population avec l'APA, la loi sur la protection de l'enfance qui n'est pas encore déterminée et qui aura des incidences budgétaires sur les collectivités, les allocations individuelles de solidarité « AIS » qui ont un poids important sur la collectivité.*

*Il y a une véritable cohérence entre ce que nous ville de Tarbes défendons avec le CCAS et ce que je retrouve dans cette délégation au sein du Conseil Départemental.*

*Cela m'a permis de mettre en place et d'officialiser l'union départementale des centres communaux d'actions sociales avec mes différents collègues du département . Là aussi il y a des inquiétudes par rapport à la loi NOTRe.*

*Il y a aussi le projet de territoire où Gérard Trémège est engagé aux cotés de Chantal Robin-Rodrigo. Nous nous sommes inscrits pour travailler également, ce qui nous paraît très important. Tout ce travail se déroule dans un esprit constructif, un esprit d'ouverture. C'est très agréable d'exercer cette nouvelle fonction. »*

**Gilles Craspay :** *Nous sommes arrivés dans cette collectivité dans un esprit constructif. Nous avons trouvé en retour un accueil qui nous a permis de continuer dans cette voie. Nous avons choisi de travailler sous forme de groupe, un groupe de 6 conseillers, 3 binômes. Il règne une très bonne ambiance au sein du groupe mais aussi au sein de la collectivité y compris au sein de la majorité qui nous permet de trouver une place. Nous participons tous aux diverses commissions.*

*Les grands dossiers hors social, les dossiers financiers, le département se trouve confronté à une difficulté qui lui est imposée, il a fallu que l'on se mette tous au travail pour trouver les voix qui permettent d'arriver à un équilibre financier qui était loin d'être acquis.*

*Il y a le projet de territoire. Une initiative extrêmement importante porté par les acteurs du territoire conjointement. Nous sommes sur un sujet avec des projets de développement économique sur la zone Pyrène Aéroport qui sont très importants et nous avons l'intention de nous impliquer fortement, il y a un enjeu pour le département.*

*Nous sommes élus tarbais, nous avons des gros projets à venir, je pense aux archives départementales... »*

### **Gilles Craspay et le projet de l'UTV :**

*« Ce projet de l'UTV a été un dossier très mal présenté. Ce projet est en particulier présenté aux concitoyens comme une alternative, entre on construit quelque chose chez nous avec des créations d'emplois, où à l'inverse on paye et on alourdit la charge de nature fiscale sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous ne partageons pas du tout cette présentation des choses, la majorité du groupe a présenté en opposition ce projet.*

*Au départ, ce projet a été élaboré à hauteur de 60 millions d'euros dans lequel le département intervenait à hauteur de 12 millions d'euros. Nous avons aucune certitude sur le déroulé du projet, sur le glissement de cette somme. La taxe des ordures ménagères qui va se*

*transformer avec une partie variable et indépendamment du projet sera réajustée, c'est la loi de transition énergétique qui l'impose et n'a rien à voir avec le traitement des déchets. Le surcoût sur les taxes est totalement à dissocier du projet UTV qu'il se fasse ou non !*

*Le fait de mettre en place l'UTV avait l'air de dédouaner un certain nombre d'élus sur l'avenir. Mais une fois que l'UTV aurait été en place, d'aucuns auraient considéré que le problème serait réglé, ce qui n'est pas du tout le cas !*

*Toutes les analyses présentées sur le projet lui-même étaient économiquement peu viables. Le projet UTV avec aucune certitude sur l'équilibre économique de la réalisation du projet allait nous conduire à une dérive très importante. Sûrement que les 60 millions initiaux seraient devenus 80 ou 100 millions, on ne sait pas et que les coûts d'exploitation auraient été extrêmement déficitaires à l'arrivée !*

*Je reste convaincu que l'on a échappé au pire en ne s'engageant pas dans ce projet là ! Ce qui n'enlève pas le fond du problème !*

*En déléguant au Conseil Régional, cela sera peut-être transformé en un nouveau projet qui pourrait être viable s'il se trouve sur un territoire pertinent. »*

**Andrée Doubrère conclut** :« *Nous sommes des défenseurs de la proximité. Nous maintenons notre présence sur le terrain. Plus que jamais, nous essayons d'être au plus proche des concitoyens. »*

**Nicole Lafourcade**